

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7287928201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7287928201>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 avril 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **67 - RHIN (BAS)**

*HYGIDES Services*

*Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de  
100 euros*

*Siège social : 21, avenue Aristide Briand, 67100  
STRASBOURG*

### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STRASBOURG du 01/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HYGIDES Services

Siège : 21, avenue Aristide Briand 67100 STRASBOURG

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au  
Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : La fourniture de prestations des conseils scientifiques et techniques, d'assistance et de services dans tout domaine relevant de l'hygiène sanitaire, de l'assurance qualité et de la prévention des risques infectieux, toxiques, allergiques et des risques industriels et professionnels, dans toute structure de travail ou de soins, d'hébergement ou d'enseignement ; Toutes prestations d'interventions dans tous médias, notamment la radio et la télévision ; Toutes prestation de consultant technique dans tous médias, notamment la radio et la télévision, dans des films et documentaires ; L'assistance et la fourniture de conseils scientifiques et techniques dans la mise en place d'une démarche qualité dans les domaines ci-avant énumérés au sein de tout établissement de soins, de santé ou autres, public ou privé.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de

l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Christophe MERCIER, demeurant 21, avenue Aristide Briand 67100 STRASBOURG

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

POUR AVIS

Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Patrick LELIEVRE**  
Président de Médialex

